L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche

Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires selon le revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013





par Melissa Van Bussel et Eric Fecteau

Date de diffusion : le 19 juillet 2022



Statistics Canada



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Service de renseignements statistiques
 Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants
 Télécopieur
 1-800-263-1136
 1-800-363-7629
 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'<u>entente de licence ouverte</u> de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires selon le revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

par Melissa Van Bussel et Eric Fecteau

Résumé

Ce feuillet d'information porte sur le lien entre le revenu parental et les parcours des jeunes adultes qui ont entrepris des études postsecondaires, pour les étudiants qui ont débuté leurs études dans l'année scolaire de 2012-2013. Les étudiants des familles à faible revenu présentent des taux d'accès¹ et des niveaux de scolarité ^{2,3,4} plus faibles. Les indicateurs de la persévérance et de la diplomation sont maintenant publiés à chaque année. Ce feuillet d'information permet d'approfondir l'analyse de ces indicateurs en ajoutant la dimension des quartiles de revenu parental⁵. En général, les résultats obtenus fournissent les informations suivantes :

- Les étudiants du quartile supérieur de revenu parental sont demeurés inscrits (ont persévéré) et ont obtenu un taux de diplomation plus élevé que les étudiants du quartile inférieur de revenu parental pour tous les groupes et titres scolaires sélectionnés. Les différences entre les indicateurs par niveau de revenu parental étaient plus importantes pour les taux de diplomation que pour les taux de persévérance.
- Pour les étudiants qui ont obtenu leur titre scolaire, ceux du quartile supérieur de revenu parental ont obtenu leur titre scolaire aussi vite, voire plus vite, que ceux du quartile inférieur de revenu parental pour tous les groupes et titres scolaires sélectionnés, bien que ces différences soient en général faibles.

Ces résultats sont conformes aux études semblables sur les expériences d'études postsecondaires des étudiants selon le statut socioéconomique.

Introduction

Le niveau de scolarité postsecondaire est lié à de nombreux avantages, notamment l'augmentation des taux d'emploi⁶, des gains annuels d'emploi plus élevés^{2,7,8}, des économies plus importantes⁹ et d'autres avantages sur le plan social et de la santé¹⁰. Par conséquent, il est important de comprendre les facteurs qui contribuent à l'achèvement des programmes d'études postsecondaires. Ce feuillet d'information fait appel aux données administratives sur les études postsecondaires et les renseignements sur l'impôt sur le revenu pour déterminer le lien entre les parcours des étudiants postsecondaires et le niveau de revenu parental après impôt. Bien que Statistique Canada publie chaque année des <u>indicateurs du niveau de scolarité sur le parcours que les étudiants suivent pendant leurs études postsecondaires</u>, c'est la première fois que des groupes de quartile de revenu parental sont utilisés pour produire de tels indicateurs, ce qui répond à une importante lacune dans les connaissances.

^{1.} L. N. Christofides, J. Cirello et M. Hoy. « Family Income and Postsecondary Education in Canada », The Canadian Journal of Higher Education, vol. 31, no 1, p. 177 à 208, 2001.

^{2.} National Center for Education Statistics. « Postsecondary persistence and attainment », U.S. Department of Education, Washington, 1997.

^{3.} L. Horn et R. Berger. College persistence on the rise? National Center for Education Statistics, U.S. Department of Education, 2005.

^{4.} R. Finnie, S. Child et T. Qiu. « Persévérance aux études postsecondaires : Nouvelles données pour l'Ontario » Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2012.

^{5.} Voir l'encadré Méthodologie pour obtenir plus d'information sur la population de l'étude, la définition des indicateurs de la persévérance et de la diplomation et la façon dont les quartiles de revenu parental ont été calculés.

^{6.} Statistique Canada. « Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles », 2021.

^{7.} Y. Ostrovsky et M. Frenette. « Les gains cumulatifs des diplômés postsecondaires sur 20 ans : résultats selon le domaine d'études », Statistique Canada, 2015.

Statistique Canada. « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires », 2015.

^{9.} D. Messacar. « Les effets de l'éducation sur le comportement d'épargne-retraite des Canadiens », Statistique Canada, 2019.

^{10.} P. Oreopoulos et K. Salvanes. « Priceless: The Nonpecuniary Benefits of Schooling », Journal of Economic Perspectives, vol. 25, nº 1, p. 159 à 184, 2011.

Méthodologie

Population de l'étude

La population de l'étude pour ce feuillet d'information se compose de tous les nouveaux étudiants de l'année scolaire de 2012-2013 qui ont commencé des études postsecondaires dans l'un des cinq titres scolaires suivant¹¹: certificat de niveau collégial, diplôme de niveau collégial, grade de premier cycle, maîtrise et doctorat¹². Les étudiants étaient considérés comme « nouveaux » s'ils n'avaient pas été inscrits au même titre scolaire au cours des deux dernières années scolaires. Les étudiants qui avaient plus de 36 ans à la fin de 2012 (moins de 16 ans à la fin de 1992—la première année des renseignements fiscaux) ont été exclus de l'analyse. Cette analyse ne prend en compte que les citoyens canadiens et les résidents permanents, au moment de leur inscription. En raison de la disponibilité limitée des données, les données des collèges de l'Ontario n'ont pas pu être utilisées et ont été exclues de l'analyse. La méthodologie complète sur les indicateurs est décrite dans le guide de référence technique <u>Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires</u>.

Revenu parental

Ce feuillet d'information présente les indicateurs de la persévérance et de la diplomation par quartile de revenu parental¹³. Les étapes suivantes ont été suivies afin de calculer le quartile de revenu parental pour chaque étudiant de la population d'étude:

- 1. Le Fichier des familles T1 (FFT1) de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) a été utilisé pour sélectionner le revenu après impôts¹⁴ des parents de chaque étudiant pour chaque année où l'étudiant avait entre 16 et 25 ans¹⁵. Par exemple, si l'étudiant avait 16 ans en 2005, le revenu après impôt de ses parents était sélectionné pour 2005 à 2014.
- 2. La moyenne du revenu parental après impôts¹6 durant la période dont l'étudiant est entre l'âge de 16 à 25 ans est ensuite calculée. Cette valeur est appelée la « moyenne du revenu parental après impôt ».

Les quartiles de revenu parental ont été calculés au niveau de la population totale étudiée (tous les âges et tous les genres)¹⁷.

^{11.} Les nouveaux étudiants ont été regroupés selon les titres scolaires au moyen de la classification des programmes et des sanctions d'études (une combinaison des variables du type de programme et du genre de sanction d'études du Système d'information sur les étudiants postsecondaires) et les cinq titres scolaires les plus courants ont été retenus pour l'analyse.

^{12.} En raison de l'âge habituel auquel les étudiants commencent leur doctorat, les données sur les étudiants inscrits à un doctorat ne sont pas désagrégées par groupe d'âge dans cet article.

^{13.} Même si les données sur les indicateurs sont également désagrégées selon l'âge et le genre, ce feuillet d'information se concentre sur les différences entre les indicateurs selon le niveau de revenu parental. Statistique Canada a publié précédemment des <u>études</u> sur les différences de parcours des étudiants à travers le système d'éducation postsecondaire selon les caractéristiques des étudiants, comme l'âge et le genre.

^{14.} Dans certains cas, en raison du revenu des travailleurs autonomes et d'autres types de pertes, le revenu parental peut être négatif.

^{15.} L'objectif de ce feuillet d'information est de connaître la « situation économique générale » de la famille, le revenu parental est donc sélectionné pour l'âge de 16 à 25 ans, peu importe le statut d'inscription de l'étudiant. Cela peut permettre de connaître le revenu parental à tout moment avant, pendant ou après le urs études postsecondaires; durant ou après le principal groupe d'âge actif de leurs parents; pendant une période de ralentissement économique ou de travail à temps partiel; ou avant, pendant ou après la dissolution de la famille (p. ex., le revenu parental peut venir de l'un des parents ou des deux, selon la situation familiale). Le revenu peut venir de différents parents au cours de la période, mais ne comprendra jamais le revenu de l'étudiant. Cela permet de normaliser le revenu parental, peu importe l'âge auquel l'étudiant a commencé l'école.

^{16.} Nous avons ajusté le revenu parental après impôt des étudiants en dollars constants de 2019 avant de créer une moyenne.

^{17.} Comme le coût de la vie change selon les régions du Canada au fil du temps, en raison de la possibilité de déplacement des parents entre les régions ainsi que du décalage entre les régions des parents et celle de l'établissement d'enseignement, les quartiles de revenu parental ont été calculés à l'échelle nationale.

Comme il est montré au tableau 1, entre 78,4 % (doctorat) et 85,9 % (grade de premier cycle) de nouveaux étudiants avaient des données pour le revenu parental.

Tableau 1 Nombre de nouveaux étudiants de 2012-2013, selon le titre scolaire sélectionné et la disponibilité des données sur le revenu parental

	Tous les étudiants	Revenu parental disponible	Revenu parental non disponible	Proportion ayant le revenu parental disponible
Titre scolaire		comptes		pourcent
Certificat de niveau collégial	19 160	15 530	3 630	81,1
Diplôme de niveau collégial	56 420	47 140	9 280	83,6
Grade de premier cycle	174 800	150 200	24 600	85,9
Maîtrise	24 610	20 400	4 200	82,9
Doctorat	4 250	3 330	920	78,4

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles un étudiant peut ne pas avoir des données disponibles sur le revenu parental après impôt pour une année d'imposition déterminée. Notamment, ces données ne peuvent être déterminées que pour les étudiants considérés comme enfants¹8 dans le FFT1 de la PLEMT pour l'année d'imposition déterminée au cours de laquelle ils ont rempli leur déclaration de revenus. Dans une année d'imposition donnée, un étudiant sera défini comme un enfant si : a) ses parents ont reçu des prestations fédérales pour enfants¹9 au cours de cette année d'imposition, ou si b) l'étudiant a fait sa déclaration de revenus à l'adresse de ses parents pour cette année d'imposition. De plus, un étudiant doit avoir produit sa déclaration de revenus au cours de l'année d'imposition déterminée afin d'avoir des données suffisantes pour l'intégrer dans l'analyse. Il a été déterminé que les étudiants postsecondaires sont les plus susceptibles de produire leur déclaration de revenus à la même adresse que celle de leurs parents (et donc être considérés comme des enfants) entre 16 ans et la mi-vingtaine. C'est à ce moment-là qu'ils sont les plus susceptibles d'avoir un revenu suffisant pour produire leur déclaration de revenus sans avoir déménagé.

Un étudiant qui n'a pas de données disponibles sur le revenu parental après impôt pendant au moins une des dix années où il est âgé de 16 à 25 ans reçoit une valeur de « revenu parental non disponible » pour son quartile de revenu parental²⁰. Le critère « au moins un an » a été choisi pour limiter le nombre d'étudiants de la population d'étude qui recevraient une valeur de « revenu parental non disponible » pour le quartile de revenu parental. Cependant, les conclusions générales étaient conformes si « au moins trois ans » était utilisé comme critère d'exclusion.

^{18.} Les enfants sont des déclarants ou des personnes imputées dans des familles comptant un couple et les familles monoparentales. Les enfants déclarants ne vivent pas avec leur conjoint, n'ont pas d'enfants et vivent avec leur parent ou leurs parents. Avant les données de 1998, les enfants déclarants devaient avoir un état matrimonial « célibataire ». La majorité des enfants sont identifiés à partir du fichier des prestations fédérales pour enfants, un fichier provincial de naissances ou d'un FFT1 antérieur.

^{19.} Selon l'année, il s'agit de l'Allocation canadienne pour enfants, de la Prestation fiscale canadienne pour enfants ou de la Prestation universelle pour la garde d'enfants.

^{20.} Ces étudiants ont été retenus pour l'analyse (dans le groupe « revenu parental non disponible »), pour autant qu'ils soient par ailleurs inclus dans la population d'étude.

Source des données

Statistique Canada, en collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation, Emploi et Développement social Canada (EDSC), ainsi que d'autres partenaires, a élaboré la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT). La PLEMT permet l'intégration longitudinale des données administratives relatives à l'éducation avec d'autres sources de données afin de fournir des ensembles de données anonymisés et personnalisés à des fins analytiques. La PLEMT comprend les données anonymisée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) et des données fiscales du Fichier des Familles T1 (FFT1) qui peuvent être intégrés pour étudier les parcours des étudiants et des apprentis, leurs transitions vers le marché du travail et leurs résultats au fil du temps.

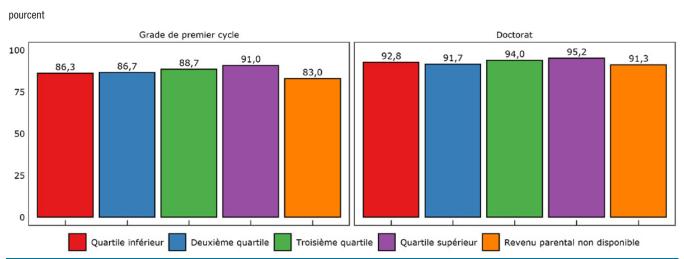
Le SIEP contient des renseignements annuels détaillés sur les inscriptions et les diplômes décernés dans les établissements d'enseignement postsecondaire publics canadiens (universités et collèges), selon le domaine d'études et certaines variables démographiques. Les données du SIEP ne fournissent pas de données sur les revenus des étudiants ou ceux des parents. Toutefois, certaines de ces données sont disponibles dans les ensembles de données administratives, comme le dossier de données fiscales.

La présente étude a recours au SIEP et aux données fiscales pour déterminer le lien entre le revenu parental et la persévérance et la diplomation pour les jeunes adultes de la cohorte d'entrée de 2012-2013. La cohorte d'entrée de 2012-2013 a été choisie parce qu'elle offre la possibilité de disposer du nombre suffisant d'années d'observation pour produire les indicateurs de la diplomation.

Taux de persévérance

Le taux de persévérance est défini comme le pourcentage de la nouvelle cohorte d'étudiants qui étaient encore inscrits²¹ (à temps plein ou à temps partiel) à leur titre scolaire initial au cours des années qui suivent la première inscription. Le graphique 1 affiche le taux de persévérance un an après l'inscription pour les étudiants dans un programme menant à un grade de premier cycle et au doctorat (tous les âges et genres combinés), les deux titres scolaires d'une durée assez longue pour mesurer la persévérance. Les taux de persévérance du graphique 1 sont regroupés par titre scolaire et quartile de revenu parental.

Graphique 1
Taux de persévérance un an après l'inscription, selon le titre scolaire sélectionné et le quartile de revenu parental, tous les âges et genres combinés, cohorte d'entrée de 2012-2013



^{21.} Le taux de persévérance comprend également une très petite proportion d'étudiants qui avaient déjà obtenu leur diplôme l'année de la collecte de données.

Le taux de persévérance le plus élevé a été observé chez les étudiants du quartile supérieur de revenu parental pour les deux titres scolaires. Les tableaux 2a et 2b affichent le taux de persévérance désagrégé par l'âge et le genre.

Tableau 2a
Taux de persévérance un an après l'inscription pour les étudiants au grade de premier cycle, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			pou	rcent		
Tous âges et genres	87,4	86,3	86,7	88,7	91,0	83,0
Hommes	86,4	85,3	85,9	87,3	89,5	82,4
Femmes	88,2	86,9	87,3	89,7	92,2	83,5
15 à 24 ans	88,0	86,8	87,1	89,0	91,2	84,1
25 à 36 ans	81,2	80,8	82,7	83,5	84,8	77,6

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Tableau 2b
Taux de persévérance un an après l'inscription pour les étudiants au doctorat, selon le genre et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Genre			pou	rcent		
Tous les genres	92,9	92,8	91,7	94,0	95,2	91,3
Hommes	92,0	92,3	95,0	92,1	94,6	88,9
Femmes	93,8	93,2	93,0	95,6	93,6	91,7

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Les tableaux 2a et 2b²² indiquent que les étudiants du quartile supérieur de revenu parental ont persévéré à un taux plus élevé que les étudiants du quartile inférieur de revenu parental pour les deux titres scolaires et tous les groupes. Pour les étudiants dans un programme menant à un grade de premier cycle, la différence du taux de persévérance entre les quartiles inférieur et supérieur est plus importante chez les femmes (5,3 points de pourcentage). La différence du taux de persévérance entre les étudiants du quartile supérieur de revenu parental et ceux du quartile inférieur est moins importante pour les étudiants dans un programme menant à un doctorat.

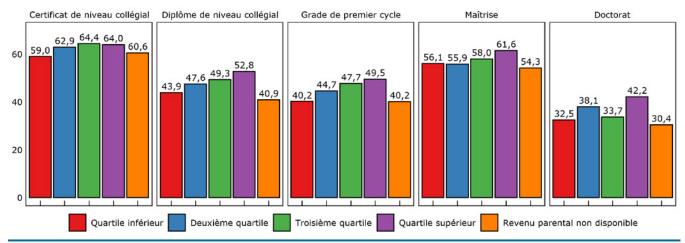
Taux de diplomation

Le taux de diplomation, mesuré à un nombre déterminé d'années après l'automne de l'inscription initiale, est défini comme le pourcentage d'une cohorte d'entrée qui a terminé le titre scolaire déterminé au cours de cette période. Les années de mesure du taux de diplomation varient selon le titre scolaire et ils sont indiqués aux tableaux 3a à 3e. Les années de mesure sont conformes aux publications précédentes de Statistique Canada et correspondent à la durée habituelle du titre scolaire. Le graphique 2 affiche le taux de diplomation des étudiants (tous les âges et genres combinés). Les taux de diplomation du graphique 2 sont regroupés par titre scolaire et quartile de revenu parental.

^{22.} Le groupe d'âge est fondé sur l'âge des étudiants au 31 décembre de l'année scolaire où ils ont commencé le programme menant à un titre scolaire.

Graphique 2
Taux de diplomation, selon le titre scolaire sélectionné et le quartile de revenu parental, tous les âges et genres combinés, cohorte d'entrée de 2012-2013

pourcent



Note: Les années de mesure sont les suivantes: un an après l'inscription dans un programme menant à un certificat de niveau collégial, trois ans après l'inscription dans un programme menant à un diplôme de niveau collégial, quatre ans après l'inscription dans un programme menant à un grade de premier cycle, deux ans après l'inscription dans un programme menant à une maitrise et cinq ans après l'inscription dans un programme menant à un doctorat.

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Pour tous les titres scolaires, le taux de diplomation (tel que mesuré pendant la durée habituelle du programme) des étudiants du quartile supérieur de revenu parental est supérieur au taux de diplomation des étudiants du quartile inférieur de revenu parental. La différence est plus importante pour les étudiants dans un programme menant à un doctorat, où le taux de diplomation pour ceux du quartile supérieur de revenu parental est de 9,7 points de pourcentage supérieur que pour ceux du quartile inférieur de revenu parental. Une différence d'une ampleur semblable est observée pour les étudiants dans un programme menant à un grade de premier cycle (9,3 points de pourcentage) et dans un programme menant à un diplôme de niveau collégial (8,9 points de pourcentage). Ces différences du taux de diplomation entre les étudiants des quartiles inférieur et supérieur de revenu parental sont plus importantes que celles observées pour le taux de persévérance.

Les tableaux 3a à 3e affichent le taux de diplomation désagrégé par l'âge et le genre.

Tableau 3a

Taux de diplomation un an après l'inscription, pour les étudiants au certificat de niveau collégial, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			pou	rcent		
Tous âges et genres	62,2	59,0	62,9	64,4	64,0	60,6
Hommes	62,3	58,5	63,2	64,2	64,1	59,3
Femmes	62,2	59,6	62,5	64,7	63,9	61,5
15 à 24 ans	61,5	57,7	62,3	63,9	64,5	57,3
25 à 36 ans	64,2	61,7	65,0	66,3	63,9	64,7

Tableau 3b

Taux de diplomation un an après l'inscription, pour les étudiants au diplôme de niveau collégial, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			pou	rcent		
Tous âges et genres	47,2	43,9	47,6	49,3	52,8	40,9
Hommes	44,9	40,8	45,2	46,3	50,0	39,4
Femmes	49,0	46,1	49,4	51,9	55,8	41,9
15 à 24 ans	45,5	41,1	45,5	47,6	51,8	38,2
25 à 36 ans	55,9	54,6	60,6	62,8	61,5	48,3

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Tableau 3c
Taux de diplomation un an après l'inscription, pour les étudiants au grade de premier cycle, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			pour	rcent		
Tous âges et genres	44,8	40,2	44,7	47,7	49,5	40,2
Hommes	37,3	33,0	37,1	39,2	41,8	33,5
Femmes	50,4	45,6	50,0	54,1	56,0	44,8
15 à 24 ans	43,5	38,6	43,2	46,6	48,6	38,0
25 à 36 ans	59,6	56,9	61,7	67,0	72,4	51,9

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Tableau 3d
Taux de diplomation un an après l'inscription, pour les étudiants à la maîtrise, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			pou	rcent		
Tous âges et genres	57,3	56,1	55,9	58,0	61,6	54,3
Hommes	53,2	52,4	52,2	52,0	56,3	53,6
Femmes	60,0	58,6	58,4	62,1	65,2	54,8
15 à 24 ans	58,5	57,6	56,5	59,3	60,9	57,0
25 à 36 ans	55,8	54,1	55,5	56,2	62,3	52,9

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Tableau 3e
Taux de diplomation un an après l'inscription, pour les étudiants au doctorat, selon le genre et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

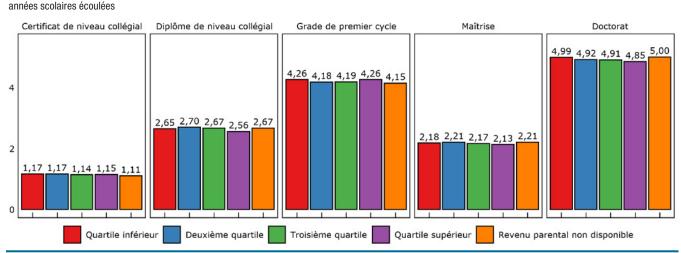
	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Genre			pour	rcent		
Tous les genres	35,1	32,5	38,1	33,7	42,2	30,4
Hommes	36,7	33,3	40,0	36,8	45,9	28,9
Femmes	33,6	31,8	34,9	33,3	36,2	31,3

Les tableaux 3a à 3e indiquent que le taux de diplomation pour les étudiants du quartile supérieur de revenu parental est supérieur au taux de diplomation de leurs homologues du quartile inférieur de revenu parental, pour tous les groupes et titres scolaires. Les différences du taux de diplomation entre les étudiants des quartiles inférieur et supérieur de revenu parental sont plus importantes pour le groupe d'âge plus élevé dans un programme menant à un grade de premier cycle (15,5 points de pourcentage), les hommes dans un programme menant à un diplôme de niveau collégial (10,7 points de pourcentage) et les femmes dans un programme menant à un grade de premier cycle (10,4 points de pourcentage).

Délai moyen pour obtenir un titre scolaire

Le délai moyen pour obtenir un titre scolaire²³ est défini comme le nombre moyen d'années scolaires écoulées qu'il faut aux nouveaux étudiants pour obtenir un titre scolaire donné. Seuls les étudiants qui ont obtenu leur titre scolaire pendant la période d'observation sont inclus dans le calcul du délai moyen pour obtenir un titre scolaire. Le graphique 3 affiche le délai moyen pour obtenir un titre scolaire des étudiants (tous les âges et genres combinés). Le délai moyen pour obtenir un titre scolaire du graphique 3 est regroupé par titre scolaire et quartile de revenu parental.

Graphique 3 Délai moyen pour obtenir un titre scolaire (années scolaires écoulées), selon le titre scolaire sélectionné et le quartile de revenu parental, tous les âges et genres combinés, cohorte d'entrée de 2012-2013



Note: Seuls les étudiants qui ont obtenu leur titre scolaire pendant la période d'observation sont inclus dans le calcul du délai moyen pour obtenir un titre scolaire. Les périodes d'observation sont les suivants: trois ans après l'inscription dans un programme menant à un certificat de niveau collégial, quatre ans après l'inscription dans un programme menant à un diplôme de niveau collégial, six ans après l'inscription dans un programme menant à un grade de premier cycle, quatre ans après l'inscription dans un programme menant à une maitrise et six ans après l'inscription dans un programme menant à un doctorat.

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Le graphique 3 indique que les étudiants du quartile supérieur de revenu parental ont obtenu leur titre scolaire aussi vite, voire plus vite, que leurs homologues du quartile inférieur de revenu parental, pour tous les titres scolaires. Les différences du délai moyen pour obtenir un titre scolaire entre les groupes des quartiles inférieur et supérieur de revenu parental sont moins importantes que pour les taux de persévérance et de diplomation. Les plus grandes différences du délai moyen pour obtenir un titre scolaire entre les quartiles inférieur et supérieur de revenu parental sont observées dans un programme menant à un doctorat (0,14 plus vite, en moyenne) et un programme menant à un diplôme de niveau collégial (0,09 plus vite, en moyenne).

^{23.} Veuillez consulter le guide de référence technique pour en savoir plus sur cette définition et ses applications.

Les tableaux 4a à 4e affichent le délai moyen pour obtenir un titre scolaire selon l'âge et le genre.

Tableau 4a

Délai moyen pour obtenir un titre scolaire (années scolaires écoulées), mesuré sur trois ans après la première année d'inscription, pour les diplômés d'un certificat de niveau collégial, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre		,	années scola	aires écoulées		
Tous âges et genres	1,15	1,17	1,17	1,14	1,15	1,11
Hommes	1,15	1,17	1,17	1,14	1,16	1,10
Femmes	1,15	1,16	1,16	1,15	1,14	1,12
15 à 24 ans	1,16	1,17	1,17	1,16	1,15	1,12
25 à 36 ans	1,13	1,16	1,15	1,10	1,14	1,11

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Tableau 4b

Délai moyen pour obtenir un titre scolaire (années scolaires écoulées), mesuré sur quatre ans après la première année d'inscription, pour les diplômés d'un diplôme de niveau collégial, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			années scola	ires écoulées		
Tous âges et genres	2,65	2,65	2,70	2,67	2,56	2,67
Hommes	2,60	2,57	2,65	2,63	2,55	2,62
Femmes	2,68	2,70	2,73	2,71	2,57	2,70
15 à 24 ans	2,71	2,73	2,76	2,73	2,60	2,77
25 à 36 ans	2,36	2,39	2,37	2,31	2,21	2,45

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Tableau 4c
Délai moyen pour obtenir un titre scolaire (années scolaires écoulées), mesuré sur six ans après la première année
d'inscription, pour les diplômés d'un grade de premier cycle, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental,
cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			années scola	aires écoulées		
Tous âges et genres	4,21	4,26	4,18	4,19	4,26	4,15
Hommes	4,34	4,38	4,32	4,32	4,37	4,28
Femmes	4,13	4,18	4,10	4,10	4,18	4,06
15 à 24 ans	4,31	4,37	4,28	4,26	4,32	4,32
25 à 36 ans	3,05	3,12	3,01	2,89	2,85	3,20

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Tableau 4d

Délai moyen pour obtenir un titre scolaire (années scolaires écoulées), mesuré sur quatre ans après la première année d'inscription, pour les diplômés d'une maîtrise, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Âge et genre			années scola	ires écoulées		
Tous âges et genres	2,18	2,18	2,21	2,17	2,13	2,21
Hommes	2,20	2,20	2,24	2,21	2,16	2,19
Femmes	2,16	2,16	2,19	2,15	2,11	2,22
15 à 24 ans	2,17	2,16	2,23	2,16	2,14	2,20
25 à 36 ans	2,19	2,20	2,19	2,19	2,12	2,21

Tableau 4e
Délai moyen pour obtenir un titre scolaire (années scolaires écoulées), mesuré sur six ans après la première année d'inscription, pour les diplômés d'un doctorat, selon le genre, le groupe d'âge et le quartile de revenu parental, cohorte d'entrée de 2012-2013

	Tous les étudiants	Quartile inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur	Revenu parental non disponible
Genre	années scolaires écoulées					
Tous les genres	4,93	4,99	4,92	4,91	4,85	5,00
Hommes	4,88	4,97	4,87	4,89	4,70	5,00
Femmes	4,98	5,01	4,97	4,93	4,98	4,99

Source: Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), de 2012-2013 à 2018-2019, et Fichier des familles T1, de 1992 à 2019 (sous-ensemble compilé à partir des fichiers de microdonnées intégrés, extraits en février 2021).

Les tableaux 4a à 4e indiquent qu'en moyenne les étudiants du quartile supérieur de revenu parental ont obtenu leur titre scolaire aussi vite, voire plus vite, que leurs homologues du quartile inférieur de revenu parental, pour tous les groupes et titres scolaires. Cela était plus important pour les hommes dans un programme menant à un doctorat, où les étudiants du quartile supérieur de revenu parental ont obtenu leur titre scolaire, en moyenne, 0,27 année universitaire plus rapidement que ceux du quartile inférieur de revenu parental.

Conclusion

En général, les indicateurs de persévérance et de diplomation de la population de l'étude variaient selon le revenu parental des étudiants. Les étudiants du groupe du quartile supérieur de revenu parental affichaient des taux de persévérance et de diplomation plus élevés (pour tous les titres scolaires sélectionnés) que les étudiants du groupe du quartile inférieur de revenu parental. Ce résultat s'est maintenu lorsque les données ont été désagrégées par genre et par groupe d'âge. Pour les étudiants qui ont obtenu leur titre scolaire, ceux du quartile supérieur de revenu parental ont obtenu leur titre scolaire aussi vite, voire plus vite, que leurs homologues du quartile inférieur de revenu parental, pour tous les titres scolaires sélectionnés. Ce résultat s'est également maintenu lorsque les données ont été désagrégées par genre et groupe d'âge.

Les différences d'indicateurs entre les étudiants des quartiles inférieur et supérieur de revenu parental étaient plus importantes pour le taux de diplomation, suivi du taux de persévérance. Les différences du délai moyen pour obtenir un titre scolaire entre les quartiles de revenu parental étaient en général faibles.

Eric Fecteau et **Melissa Van Bussel** sont analystes Centre canadien de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.